RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00092
Numéro SIREN : 320 653 017
Nom ou dénomination : GRANDS GARAGES DE TOURAINE

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2020 sous le numéro de dépôt 6790

GRANDS GARAGES DE TOURAINE
Société en Nom collectif au capital de 2 616 759,00 euros
Siège social : 215, boulevard Charles de Gaulle - 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
RCS TOURS 320 653 017

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet,

Les Associés de la société GRANDS GARAGES DE TOURAINE, Société en Nom Collectif au capital de 2 616 759,00 €, dont le siège social est situé 215 Boulevard Charles de Gaulle - 37540 SAINT CYR SUR LOIRE (ci-après « ***la Société*** »), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, par conférence téléphonique eu égard à l'apparition et la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Sont présents :

- la société SOCHAUX MOTORS, représentée par Monsieur Hervé MIRALLES propriétaire de ……..	17 102	parts
- la société EMIL FREY MOTORS FRANCE, représentée par Monsieur Hervé MIRALLES, propriétaire de ……..	1	part
Total des parts des associés présents et représentés ……..	17 103	parts

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric JOUBERT.

Le Président, après avoir constaté que tous les Associés sont présents ou représentés, déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie de la convocation adressée aux associés,
- le rapport de la Gérance,
- la feuille de présence,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- la lettre de démission de Monsieur Arnaud DELEBECQUE de ses fonctions de Gérant,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux Associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission du Gérant et quitus ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Arnaud DELEBECQUE de ses fonctions de Gérant de la Société à effet rétroactif au 31 mai 2020.

L'Assemblée Générale donne quitus à Monsieur Arnaud DELEBECQUE pour son travail accompli tout au long de son mandat et le remercie.

DEUXIEME DECISION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins d'effectuer toutes formalités légales.

Le Président de séance
Monsieur Frédéric JOUBERT

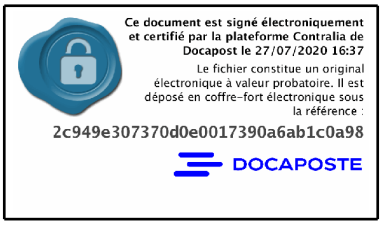
Les Associés

Pour SOCHAUX MOTORS
Monsieur Hervé MIRALLES

Pour EMIL FREY MOTORS FRANCE
Monsieur Hervé MIRALLES

Ce document a été signé électroniquement avec SELL&SIGN

SCEAU DU TIERS DE CONFIANCE DE SIGNATURE ELECTRONIQUE :



SIGNATURES ELECTRONIQUES

Signé par **Hervé MIRALLES** le 27/07/2020 16:23

Signé par **Frédéric JOUBERT** le 27/07/2020 16:25

Signé par EMIL FREY MOTORS France le 27/07/2020 16:37

Faites signer vos documents électroniquement en face à face, à distance ou en ligne avec SELL&SIGN

Votre application business avec signature digitale
https://www.sellandsign.com